Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 12 octobre 2017

n° 19482

La coalition gouvernementale PSD-ALDE décide du remaniement gouvernemental.
La moitié des magistrats roumains s'opposent au projet de réforme judiciaire.
Le ministre de la Santé, suspecté de plagiat.

Remaniement gouvernemental. La presse est toujours en attente d'une annonce officielle sur un éventuel remaniement ministériel, après la réunion cet après-midi des dirigeants de la coalition gouvernementale PSD-ALDE. Le Premier ministre social-démocrate Mihai Tudose a annoncé lundi dernier son intention de remanier son gouvernement en remplaçant notamment les trois ministres impliqués dans des affaires judiciaires, qui représentaient une vulnérabilité en termes d'image pour le gouvernement. Il s'agit notamment de deux ministres sociales-démocrates, Mme Sevil Shhaideh (développement régional) et Mme Rovana Plumb (fonds européens), suspectées d'implication dans l'affaire judiciaire dite « Belina », et de M. Viorel Ilie (relation avec le Parlement), membre de l'Alliance des libéraux et démocrates (ALDE), suspecté d'avoir participé au trucage d'un concours d'accès à des postes publics (*News.ro*).

Călin Popescu Tăriceanu, président de l'ALDE, a annoncé que son parti n'acceptait pas que le ministre Viorel Ilie soit destitué. « *Nous ne pouvons pas accepter que la Direction nationale anticorruption (DNA) décide de la composition du Gouvernement de la Roumanie. Nous avons décidé depuis deux semaines que nous maintenions notre soutien à Viorel Ilie (…). En outre, le Sénat a déjà voté contre la demande de la DNA de lever l'immunité de Viorel Ilie. Il n'y a donc pas d'arguments [pour qu'il quitte le gouvernement]* », a martelé Călin Popescu Tăriceanu (*News.ro*).

Le comité exécutif du Parti social-démocrate (PSD), qui rassemble les responsables de l'ensemble des sections locales, se réunit cet après-midi pour analyser la demande du Premier ministre Mihai Tudose de remanier le gouvernement. Selon la presse, le Premier ministre Mihai Tudose est prêt à démissionner si la coalition gouvernementale n'accepte pas le remaniement (*Antena 3*).

Le Président Iohannis a appelé ce matin le PSD, principale formation de la coalition, à présenter des « *résultats tangibles* », dans la mesure où il était le gagnant des législatives. « *J'ai discuté avec le Premier ministre et il m'a présenté ses options (…) Je pense qu'il est de bonne foi et souhaite avoir une équipe performante. (…) S'il faut faire des remaniements, qu'il remanie* le gouvernement», a déclaré Klaus Iohannis. Le chef de l'Etat a également précisé qu'il se poserait des questions sur la capacité du PSD à gouverner le pays si jamais le gouvernement Mihai Tudose, deuxième exécutif après les législatives de décembre 2016, tombait maintenant.

Le Président a par ailleurs attiré l'attention sur le fait que toute crise politique avait des retombées négatives. « *On voit clairement qu'une inquiétude profonde est apparue dans l'économie, étant donné que depuis le début de l'année on ne cesse d'annoncer de nouvelles mesures fiscales. Il faut qu'on revienne dans une zone de prédictibilité pour que l'économie puisse fonctionner*», a-t-il ajouté. Klaus Iohannis a également affirmé que la croissance économique observée ces derniers mois était principalement engendrée par la consommation et les hausses salariales dans le secteur public, et devait être soutenue par des mesures visant le développement à long terme (*News.ro*).

Projet de réforme judiciaire. Tudorel Toader, ministre de la Justice, a annoncé que le projet controversé de réforme du système judiciaire, visé négativement par le Conseil

supérieur de la magistrature (CSM), serait finalisé cette semaine, en respectant les recommandations de la Commission de Venise et de la Commission européenne. Il a notamment précisé que la version finalisée du projet de loi serait soumise à la Commission de Venise pour avis. Tudorel Toader a également annoncé son intention de rencontrer Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission européenne, pour analyser avec celui-ci si les recommandations du mécanisme de coopération et de vérification (MCV) étaient respectées. Selon le ministre, les responsables européens ont demandé dans le cadre du MCV la mise en place d'une « *procédure robuste, transparente et objective*» de nomination des procureurs en chefs des parquets. Enfin, Tudorel Toader a précisé que c'était au « *décideurs* », c'est-à-dire au gouvernement et au Parlement, de décider du trajet ultérieur du projet législatif (*Adevărul*, *Agerpres*).

Le Premier ministre Mihai Tudose avait déclaré lundi sur *Antena 3* qu'à son avis le projet de réforme devrait être confié directement au Parlement pour qu'il soit assumé en tant que proposition de loi de la majorité gouvernementale. Le chef du gouvernement a évoqué l'un des aspects « *sensibles* » de la réforme, à savoir le futur statut de l'Inspection judiciaire. « *Beaucoup de voix disent que l'Inspection doit être un organisme indépendant, à l'abri de toute pression. (…) Mais elle ne peut pas apparaître de nulle part, quelqu'un doit la nommer et s'assurer qu'il n'y ait pas de dérapage durant son mandat. Il faut mettre en place un mécanisme de contrôle, éventuellement une solution à double contrôle* », a affirmé Mihai Tudose.

Le chef du gouvernement a par ailleurs plaidé hier pour que la réforme de la justice inclut l'introduction de la responsabilité civile des magistrats. « *Si pour les justiciables celui qui fait une erreur doit payer, il faut qu'il existe aussi une responsabilité des magistrats* ». Selon le projet de réforme annoncé par le ministre Tudorel Toader, la réparation patrimoniale des erreurs judiciaires incombe à l'Etat, qui se dirigera ultérieurement contre les magistrats ayant commis les erreurs en questions (*Mediafax*).

D'autre part, plus de 3 500 magistrats, soit la moitié de des magistrats de Roumanie, ont signé un mémoire appelant le ministre Tudorel Toader à renoncer à son projet de réforme judiciaire. Les signataires mettent en garde contre un éventuel retour de la justice sous contrôle politique et contre la violation du mécanisme de coopération et de vérification institué par Commission européenne (*DIGI24*). Les représentants de 32 organisations de la société civile ont organisé hier une manifestation devant les tribunaux de Bucarest et 9 autres villes, pour remercier les magistrats ayant signé le mémoire (*Agerpres*).

Ministre de la Santé, suspecté de plagiat. Florian Bodog, ministre de la Santé, est suspecté d'avoir plagié massivement pour sa thèse de doctorat. Selon le site d'information *Pressone*, 147 pages sur les 232 de sa thèse en économie, soutenue en 2008 à l'Université de l'Ouest de Timișoara (UVT), étaient copiées sur d'autres ouvrages. L'université de Timișoara a annoncé avoir entamé des vérifications sur la thèse du ministre. Outre son doctorat en économie, Florian Bodog est titulaire d'un doctorat en médecine obtenu en 2001 à l'Université d'Oradea (*Ziare.com*).

Autres sujets.
- Le gouvernement a décidé hier d'augmenter les rémunérations des chercheurs qui travaillent sur des projets financés par l'Etat (*Mediafax*).
- La production industrielle en Roumanie a augmenté de 10,3% en août dernier par rapport au même mois de 2016, selon les informations publiées aujourd'hui par l'Institut national des Statistiques (INS). L'industrie a représenté l'année dernière 23,1% du PIB roumain (*News.ro*).

France-Roumanie : actualité croisée

- Festival « ***Les Films de Cannes à Bucarest*** » (13-22 octobre 2017) : la critique de film Iulia Blaga a été interviewée sur *RFI Roumanie* par la journaliste Mihaela Dedeoglu dans le cadre de l'émission « Zebra ». *Voir l'interview sur Facebook*.

- Le metteur en scène Eugen Jebeleanu a évoqué sur *RFI Roumanie* son spectacle **« *Ogres* » (*Căpcăuni*) de Yan Verburgh**, présenté à Bucarest ce soir, à 19h00, à ARCUB-Gavroveni, en partenariat avec l'Institut français de Bucarest. *Voir son intervention*.

- « *Défis de la migration et violence contre les femmes* », 30% des Roumaines ont subi une forme de violence physique et/ou sexuelle (*Radio Roumanie internationale*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie